

Ouvrons la brèche pour les faire battre en retraite !

Des mouvements sociaux, inédits par leur ampleur, leur multiplicité et leur concomitance, se déploient depuis plusieurs semaines de partout sur la planète. Les populations clament leur soif de justice sociale et de libertés démocratiques, dénoncent la corruption des classes dirigeantes et les dégâts causés par le néolibéralisme qui plonge les classes populaires dans la misère, détruit l'environnement et brise les droits sociaux. La violence avec laquelle ces mouvements sont réprimés est un autre point commun.

Cette révolte fait écho à celle qui existe en France depuis au moins un an, et, toutes proportions gardées, à la répression dont elle fait l'objet. Le mouvement social se heurte à un pouvoir qui théorise un usage légitime des armes par la police contre les manifestant-es, et grignote les libertés. D'ailleurs, une observatrice pour la Ligue des Droits de l'Homme, documentant les pratiques policières pendant les manifestations et victime de poursuites, est soutenue par [Amnesty International](#). Le SNES et la FSU continuent à dénoncer ces violences et ces atteintes aux libertés fondamentales, et formeront leurs militant-es pour y faire face (service d'ordre, action juridique).

Ces mobilisations internationales sont porteuses d'espoirs pour le syndicalisme de luttes que le SNES et la FSU défendent. Elles légitiment notre combat syndical et la construction, en lien avec d'autres forces de transformation sociale, d'une alternative sociale écologique et émancipatrice, portée par toute la gauche qui lutte, à même de desserrer l'étau qui nous enserme : avec ses deux mâchoires, E. Macron et M. Le Pen.

En grève le 5 décembre : il faut prévoir la suite !

La préparation du 5 décembre et de ses suites passe par la poursuite du travail d'analyse critique du projet de réforme Macron-Delevoye. Mais il nous faut étoffer et mieux populariser encore le projet alternatif que nous portons : répartition et solidarité inter-générationnelle contre les retraites par points et les fonds de pension ; départ à la retraite à 60 ans ; 75 % du meilleur salaire pour tout-es ; taux plein à 37,5 annuités ; augmentation de la part patronale des cotisations ; augmentation des

salaires ; égalité salariale entre femmes et hommes ; augmentation des pensions ; contrôle des caisses de retraites par les seul-es salarié-es. Nous devons aussi combattre l'idée selon laquelle les retraité-es ne sont qu'un coût pour la société. Il faut enfin expliquer encore et toujours que les retraites sont des salaires continués.

La construction de l'alternative sus-citée ne se fera pas sans victoires sociales. Notre objectif est la mise en place d'un mouvement de grève interprofessionnelle qui puisse gagner. Le SNES-FSU doit jouer son rôle de syndicat majoritaire dans le milieu. Il faut proposer des dates rapprochées en décembre, pour amener l'ensemble des collègues à entrer dans l'action, et faire le lien entre les différents rythmes de mobilisation. Nous pouvons gagner sur les retraites, si nous nous mobilisons maintenant tout-es ensemble ! Ce qui suppose de privilégier le cadre interprofessionnel, d'élever le niveau de conflictualité dès à présent, et de travailler à l'élargissement de la mobilisation. Un plan d'actions ritualisé sous forme de grèves isolées d'une journée jusqu'à la promulgation de la loi dans l'été, serait mortifère.

C'est pourquoi le SNES-FSU demande à la fédération de déposer un préavis de grève courant sur les mois de décembre et janvier, comme signal politique de la détermination de la FSU, envoyé aux agent-es, à nos partenaires ainsi qu'au gouvernement. Le SNES-FSU demande à la fédération d'appeler à des temps forts de grève la semaine suivante, dès le mardi 10. Dans le but d'élargir la mobilisation, le SNES-FSU mettra en débat dans la fédération la perspective d'une manifestation nationale un samedi. Des instances nationales doivent se tenir au moins par conférences téléphoniques pour discuter des rythmes en fonction de la réalité de la mobilisation, dès le 6, et en lien avec les décisions de l'interpro dont la FSU doit rester partie prenante aux côtés de la CGT et Solidaires.

Pour prendre de l'ampleur, la mobilisation doit s'appuyer sur les décisions des grévistes. C'est pourquoi le SNES-FSU appelle à la tenue d'Assemblées Générales d'établissements ou inter-établissements, et de coordinations de secteurs en lutte, pour débattre des suites de l'action.



Dans l'Éducation : fédérer les mécontentements

Dans le champ spécifique au SNES-FSU, un préavis courant sur les mois de décembre et janvier permettra également d'appuyer les mobilisations qu'il faut construire au lycée, en étant très vigilant-es à l'éventuel démarrage d'un mouvement lycéen à l'approche des E3C. Les formes de ces mobilisations restent à inventer. Le SNES-FSU doit impulser et soutenir tout ce qui permettra de gripper le système, de fédérer et de prendre la chaîne hiérarchique par surprise.

- Le retard de l'ouverture de la banque nationale des sujets confirme que les épreuves de février sont impossibles à tenir. C'est pourquoi le SNES-FSU réaffirme son mandat de suppression de la première session d'E3C. Pour cela il appelle à signer une pétition papier (plus mobilisatrice dans les établissements qu'une pétition en ligne) que les collègues pourront remettre dans les rectorats à l'occasion de manifestations médiatisées organisées par les S3. Il cherchera des alliances avec les fédérations de parents et les syndicats lycéens pour obtenir ensemble cette suppression.
- Concernant les programmes, le SNES-FSU sondera les équipes d'établissement sur les parties infaisables et fera remonter les plus partagées aux IG et au Ministère. Cette campagne « N'attendons pas le ministre : reprenons la main sur les programmes » sera déclinée du côté des parents et des élèves.
- Sur la dématérialisation des copies et leur correction numérique, le SNES-FSU appellera à signer une lettre-pétition adressée aux DEC, aux recteurs-trices et au ministre, exposant les raisons (techniques, de santé, environnementales...) pour lesquelles les collègues ne pourront pas corriger les copies dématérialisées.

En collège, la situation est alarmante : augmentation des effectifs, problématiques d'inclusion (alors que le statut des AESH est dégradé par les PIAL), nouveaux changements de programmes annoncés, dynamitage de l'Éducation Prioritaire, néo-management et pressions hiérarchiques sur le cœur du métier... Les personnels fatigués et sans perspectives de

mobilisations, abandonnent les logiques de résistance collective au profit de logiques individuelles de survie.

Ce qui se joue est la déqualification : dépossession des gestes professionnels, amoncellement de tâches administratives inutiles, mise en concurrence, et « ringardisation » de certaines valeurs (faire réussir toutes et tous ses élèves) au profit d'objectifs transformés en indicateurs quantifiables (atteindre 90 % de taux de réussite au DNB comme indiqué dans le contrat d'objectifs).

Il ne faut pas sous-estimer les ravages sur les individus d'une telle politique. Le SNES-FSU doit travailler syndicalement ce sentiment de déqualification et de travail empêché, qui est d'ailleurs commun aux enseignant-es de lycée. Le SNES-FSU réaffirme sa revendication d'accompagnement syndical à tous les stades des rendez-vous carrière (mandat de Rennes) et formera tout son réseau militant à cela.

Reprenre la main sur le métier

Le SNES-FSU doit populariser plusieurs de ses valeurs fondatrices : l'éducabilité de tout-es les élèves, l'ambition d'une culture commune de haut niveau pour tout-es pour une Éducation réellement émancipatrice. Pour ce faire, il mettra en avant ces mandats dans ses publications, et les appuiera par des ouvrages et travaux issus de la recherche. Il organisera des stages syndicaux portant sur ces questions.

Permettre aux collègues de retrouver ces convictions professionnelles est en effet un moyen de reprendre la main sur le métier, de ne plus se laisser imposer des « bonnes pratiques ». Le SNES-FSU réactivera ses mandats de refus des heures supplémentaires et de suppression du conseil pédagogique, car il s'agit d'outils de management qui divisent et mettent sous contrôle les enseignant-es.

La loi dite de « modernisation » de la fonction publique, en particulier la disparition des CAP, rend encore plus urgente la réorientation d'une partie de l'action du SNES-FSU vers les actions collectives à l'échelle de l'établissement. Il s'agit là peut-être d'une opportunité de réactiver notre réseau de S1, notamment en formant les équipes des établissements, y compris au conseil et au suivi individuel des collègues dans le cadre des mutations, mais aussi des rendez-vous carrière. C'est aussi directement sur les salles des professeur-es que le SNES-FSU fera usage de son influence, à défaut de pouvoir le faire pleinement dans les instances.

